65e Année — N° 39
Le Numéro 10 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX, Grande-Rue, 77 TOURCOING, rue Carnot, 55
ABONNEMENTS 3 mois Seuls
Belgique, Luxembourg belge 5.» 10.50 20.»
France 5.» 10.50 20.»
Union postale 15.» 26.» 46.»

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

65e Année — N° 39
DIMANCHE 8 Février 1920
Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 77, Grande-Rue, ROUBAIX 55, rue Carnot, TOURCOING

LES INCIDENTS DE LA LIVRAISON DES COUPABLES

QUESTIONS SOCIALES ET OUVRIERES

Roubaix, le 8 février 1920.

Cher M. le Vicaire,

Vous avez bien voulu, récemment, m'écrire pour me demander — en votre nom et au nom de vos confrères — quelques conseils et quelques directions pratiques :

Nous revenons de la guerre, m'écrivez-vous, enrichis d'une formidable expérience. Mais si nous avons gardé notre foi et notre ardeur, si même le « miserêor super turbam » a pénétré plus avant dans nos cœurs, nous sommes en face de difficultés inattendues. Nous avons perdu nos livres; nous avons perdu le fil des idées d'avant-guerre, et qui plus est, nous avons perdu, moi mes jeunes gens du Patronage, et mon confrère bien des hommes du Cercle. La fièvre de folie qui agite le monde et le secoue éloigne le reste. Comment faire? Comment réorganiser nos œuvres? Que leur dire? Que leur faire lire? Donnez-nous des indications, des conseils, un plan peut-être. Ils nous seraient si utiles!

Votre lettre m'a touché et, au risque de ressembler à Grosjean, qui en remontre à son curé... futur, je vais essayer de vous répondre en adaptant et amalgamant mes souvenirs du passé, mes constatations actuelles et mes prévisions d'avenir.

Vous revenez de la guerre. Je le sais, M. le Vicaire; j'ai même vu, dimanche dernier, quand vous jouiez avec vos jeunes gens et que votre manteau s'est ouvert, une rangée de petits rubans de différentes couleurs que vous avez cachés rapidement... N'en parlons plus. Parlons de votre Patronage.

***

« Patronage! Œuvre enfantine! Œuvre de gamins! » disent encore certaines personnes. — **Pardonnez-leur, Seigneur, ils ne savent ce qu'ils disent. « Plus que jamais, a dit un homme d'œuvres éminent, de la prospérité des œuvres catholiques, et en particulier des œuvres de jeunesse, dépend l'avenir de la religion dans notre pays, et par voie de conséquence, l'avenir de la Patrie elle-même. »**

C'est dans ces œuvres qu'on peut refaire l'âme nationale avec des matériaux neufs, façonnés à la manière catholique.

Vous avez donc en mains l'œuvre des œuvres? Vous avez les jeunes gens de 13 à 18 ans, c'est-à-dire l'âge idéal pour leur formation intellectuelle et morale. Jusqu'à 11 ou 12 ans, c'est trop tôt ; à 20 ans, c'est trop tard. Vous, vous pouvez les orienter définitivement. Il me semble que pour un prêtre ce doit être une joie profonde et un aiguillon puissant que cette pensée.

Ne vous laissez donc pas décourager, même un instant, par le vent de folie qui, comme vous dites, agite le monde et le secoue. Evidemment, cela est fâcheux, regrettable ; mais rassurez-vous, cela ne durera pas : accès de fièvre passagère. La sournoise encéphalite léthargique vaut-elle mieux?

Non, le cœur de l'homme, le cœur du jeune homme n'est pas fait pour aller éternellement voir de lumineuses ordures. A la fin, il en a la nausée, le dégoût : c'est le moment d'aller offrir l'abri de vos œuvres à ces âmes errantes, le réconfort de vos joies vraies à ces blasés, et surtout la lumière de vos directions et de votre pure doctrine à ceux qui voudraient utiliser leur vie à quelque chose de grand.

Il faut donc reprendre l'œuvre en brave, avec plus que l'espoir, avec la certitude du succès. Redites, cher Pollu, ce que vous avez dit tant de fois : « On les aura! »

***

Seulement vous savez qu'il y a dans les œuvres les meilleures, une partie que j'appellerai éternelle, et une partie que j'appellerai passagère, transitoire. Il a de l'immuable et il y a du muable.

Vous êtes trop jeune pour avoir assisté à l'évolution, comme on dit aujourd'hui, aux modifications successives des Patronages.

D'abord Patronage-garderie, puis Patronage-piété, puis Patronage-formation sociale et religieuse, puis Patronage-formation sociale, puis Patronage-sports. A l'édifice primitif il fallait, de temps en temps, sous la pression des événements, ajouter une aile ou un étage, sans d'ailleurs rien détruire de ce qui existait auparavant de sérieux.

Ne pensez-vous pas que la guerre, qui a changé tant de personnes et tant de choses, apportera aussi quelque changement dans les œuvres? Evidemment oui! Il ne faut donc pas s'entêter à tout garder, sans rien changer. Il faut observer, interroger, tâter le terrain, puis risquer.

Risquer quoi? C'est à vous de voir : cours d'apprentissages professionnels plus généralisés, comptabilité, électricité, langues, dactylo, — cours de syndicalisme et fondation de sections syndicales à affiler à l'organisation des syndicats chrétiens — formation familiale et matrimoniale, par l'étude de la chasteté dans les différents états de vie, etc., etc...

Procurez-vous le compte-rendu de la « Journée diocésaine » des Patronages de Paris, qui a eu lieu le 29 octobre 1919 ; écrivez à l'abbé Rudynski (croix de guerre, fourragère aux couleurs de la médaille militaire, et sept brisques, croix de la Légion d'Honneur), et demandez-lui comment il comprend depuis la guerre l'œuvre d'apostolat populaire dans son fameux quartier de La Chapelle, dont Cachin est le député.

Dans ces œuvres conçues à la mode parisienne, il y a sans doute beaucoup à laisser, mais il y a aussi beaucoup à prendre. Voulez-vous étudier la chose et l'examiner à loisir?

Enfin, vous voudriez « un plan » pour vos jeunes gens en général, pour vos cercles d'études en particulier. Celui-ci vous plairait-il. Vous avez à former : 1° le chrétien ; 2° le travailleur; 3° le futur père de famille; 4° le futur citoyen.

D'où un quadruple terrain à exploiter : apologétique, question sociale et syndicale, formation de la chasteté en vue de la famille, droits et devoirs du citoyen.

— Mais il faudrait être une Encyclopédie vivante, alors?

— Pardon! D'autres ont travaillé pour vous. A l'arrière, ils vous ont préparé des munitions. Et si vous le voulez, la fois prochaine — car cette lettre est déjà longue — je tâcherai de vous indiquer, non pas les gros volumes savants qui sont comme les 420 de la Librairie, mais les bons petits ouvrages sérieux, quelque chose comme notre bon petit canon 75, qui aida tant à la victoire.

A bientôt! J. T. R.

LES PROCHAINES CANONISATIONS

Rome, 7 février. — Les dates des prochaines canonisations sont définitivement fixées: le 13 mai pour la Bienheureuse Marguerite-Marie-Gabrielle Adobrata; le 16 mai, pour Jeanne d'Arc. La béatification de la vénérable Louise Narillac est fixée au 9 mai.

LES QUOTIDIENNES

NOTRE POLITIQUE EXTÉRIEURE

Il faut se féliciter que les interpellateurs aient fourni à M. Millerand l'occasion de nous dire toute sa pensée sur les questions de politique étrangère. Avec sa précision habituelle, le président du Conseil a donné toutes les explications capables de satisfaire les esprits inquiets et de couper court aux interprétations fantaisistes des socialistes.

Après avoir déclaré que le ministère actuel continuait la politique extérieure de M. Clemenceau, qu'il entendait maintenir les alliances de la France, le chef du gouvernement a fait au sujet des relations avec le Vatican, un exposé de la situation. Les relations interrompues seront reprises, publiquement, ouvertement, le jour où l'intérêt national commandera de le faire.

Les problèmes de l'Adriatique, des Balkans, de la Turquie, de la Syrie, seront étudiés par le cabinet dans un esprit de justice. La France restera fidèle à son passé glorieux.

En face de la menace bolcheviste, le gouvernement français observera une attitude ferme. « Lorsque nous rencontrerons, déclare M. Millerand, non plus le gouvernement des Soviets, mais le peuple russe lui-même, nous lui témoignerons une infinie gratitude pour les sacrifices héroïques qu'il a consentis pendant trois ans pour défendre, à nos côtés, la cause du droit ».

Et, en quelques affirmations cinglantes et sans réplique, le président du Conseil réduit à néant les assertions osées que M. Cachin, dans son amour des bolcheviks, avait avancées jeudi à la Chambre. Il donne au leader socialiste une leçon méritée de patriotisme. « Quand M. Cachin, dit-il, affirmait, hier, que l'armée révolutionnaire défendait le sol national contre les alliés, je pensais qu'un pareil langage pouvait être tenu là-bas pour démoraliser les soldats, mais qu'il était inadmissible ici dans la bouche d'un député français ».

Le nouveau ministère entend exécuter le traité de Versailles avec une absolue bonne foi et une inébranlable fermeté. La livraison des coupables sera exigée. Tout ce que l'Allemagne doit en vertu du traité, la France l'exigera.

Ces paroles catégoriques rassureront ceux qui craignaient que notre gouvernement ne se montrât trop faible vis-à-vis de l'Allemagne.

Le discours de M. Millerand a donné satisfaction aux députés, qui ont témoigné leur confiance par une belle manifestation. Le pays aurait mauvaise grâce à se montrer plus exigeant que ses représentants.

Maurice Aubert.

L'EMPIRE DES AIRS

Le Raid du commandant Vuillemin

Alger, 7 février. — Les officiers aviateurs

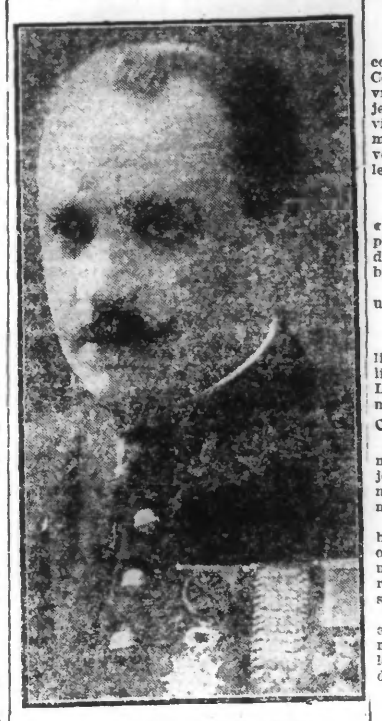

LE COMMANDANT VUILLEMIN

Vuillemin et Dagneaux, partis à 11 h. 50, sont arrivés à Ourgha, le même jour, à 16 h. 30.

M. Clemenceau est attendu dimanche à Alexandrie

Alexandrie, 7 février. — M. Clemenceau est attendu dimanche. Les journaux sont unanimes à conseiller de faire un bon accueil au grand Français. Le maréchal Allenby a délégué pour recevoir M. Clemenceau, à son retour au Caire, Mr Milne Testat et le colonel Watson.

UNE MISSION ALLEMANDE a visité les camps de prisonniers en France

Le résultat des constatations

Paris, 7 février. — Une mission allemande, composée de trois prêtres catholiques et de trois ambassadeurs, a visité, dans les premiers jours de janvier, les camps de prisonniers allemands en France.

Les membres de cette mission se sont particulièrement arrêtés dans les régions dévastées du Nord et de l'Est de la France. Ils ont exprimé, à différentes reprises, leur satisfaction, en constatant partout l'excellent état de leurs compatriotes prisonniers, qui, logés dans des baraquements, étaient dans une bonne situation matérielle et en parfaite santé.

Au point de vue nourriture et habillement, les ecclésiastiques se sont rendus compte par leur visite faite à l'improviste, que la situation était en tous points bonne et ne laissait rien à désrer.

Le commandement français a poussé le soin de l'organisation jusqu'à installer dans chaque camp, des coopératives où les prisonniers peuvent trouver, à des prix normaux, différents objets et denrées alimentaires, telles que conserves alimentaires, vin, bière, biscuits.

Au point de vue travail, la loi de huit heures était strictement observée et les prisonniers employés au déblayage des villages dévastés et travaux agricoles.

Les prêtres et les ambassadeurs se sont également rendus dans le centre de la France où ils ont visité les camps d'officiers, sous-officiers, soldats: ils ont reconnu que la nourriture était saine et abondante.

L'HEURE DU CHATIMENT

La livraison des coupables

LES SANCTIONS POUR LE REFUS

Paris, 7 février. — Plusieurs journaux constatent qu'une discussion est engagée au Conseil des ambassadeurs, au sujet de la livraison des coupables. On observe que le projet de sanction, d'origine britannique, doit viser la manière de vaincre la résistance allemande, mais, dit-on, il existe un facteur nouveau et M. Millerand saura faire respecter les intérêts de la France.

L'ATTITUDE DE LLOYD GEORGE

Londres, 7 février. — Le correspondant du « Times » à Paris critique l'attitude adoptée par M. Lloyd George qui, maintenant serait d'avis que l'on modifiât la liste des coupables.

Ce serait, ajoute le correspondant, porter un coup terrible au traité.

L'EMOTION A BERLIN

Berlin, 7 février. — La publication de la liste, encore approximative, des coupables à livrer, provoque une émotion considérable. Le gouvernement maintient l'opinion exprimée par la note du 25 janvier et délibère.

CE QUE DIT LA PRESSE ALLEMANDE

Le « Lokal Anzeiger » publie une communication de Hindenburg et Ludendorff, se joignant au point de vue exposé par le général de Bulow et déclarant qu'aucun Allemand ne se livrera de lui-même.

Un certain nombre de députés de l'Assemblée nationale sont arrivés à Berlin, où ils ont commencé à conférer avec le chancelier, ministre des affaires étrangères. Les délibérations se poursuivront demain avec les présidents des fractions.

La presse berlinoise se montre plus calme, excepté les journaux pangermanistes qui demandent la retraite du cabinet qui a causé la honte de l'Allemagne en signant le traité de paix.

LA REPONSE DE L'ALLEMAGNE

Paris, 7 février. — On dit que l'Allemagne va envoyer aux alliés une note expliquant sa situation quant à la remise des criminels de guerre. Cette note sera accompagnée d'un document énumérant tous les actes de barbarie et les atrocités commis par les alliés pendant la guerre en Europe et dans les territoires au delà des mers.

LES ACCUSÉS SE FIXENT EN SUISSE

Londres, 7 février. — Un grand nombre des 900 personnes figurant sur la liste des coupables, ont déjà quitté l'Allemagne. On s'attend à ce que beaucoup se fixent en Suisse, où ils comptent soutenir la thèse du gouvernement allemand, suivant laquelle leur livraison est impossible.

A LA CONFERENCE des AMBASSADEURS

Paris, 7 février. — La Conférence des ambassadeurs s'est réunie, ce matin, au quai d'Orsay, sous la présidence de M. Millerand, président du Conseil, ministre des affaires étrangères. A la suite de cette conférence, le communiqué suivant a été remis à la presse :

La Conférence a été unanime à décider que la liste des coupables serait remise au chancelier allemand par le chargé d'affaires français au nom des puissances alliées, dans le plus bref délai possible.

TERRIBLE TEMPÊTE DE NEIGE AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 7 février. — La tempête de neige continue à entraver la circulation dans la région orientale du pays. Les trains subissent de longs retards. La navigation présente de graves dangers. Les tramways de New-York sont arrêtés, seules les lignes suburbaines fonctionnent.

Les pronostics des météorologistes indiquent que la tempête va continuer. La mer est toujours démontée. Le vapeur « Princesse Anne », ayant à bord 32 passagers et un équipage de 72 marins, a fait côte à Rockaway. Les garde-côtes se sont efforcés de mettre les embarcations à la mer pour lui porter secours, mais, devant la force des vagues, il a fallu y renoncer.

Vaines tentatives pour sauver le navire « Princesse Anne »

New-York, 7 février. — Aucun des navires qui ont tenté de porter secours au navire « Princesse Anne », n'a pu réussir à l'approcher, les énormes vagues qui ne cessent de déferler sur le rivage ont également rendues vaines les tentatives des canots de sauvetage.

L'installation radiotélégraphique du navire a cessé de fonctionner, et selon les dernières nouvelles, le vaisseau serait brisé.

EN PAYS OCCUPÉ

UN GRAVE INCIDENT EN HAUTE-SILÉSIE

Une manifestation allemande contre les Polonais et les Français

Londres, 7 février. — On mande de Berlin :

Une députation de Polonais s'était rassemblée à la gare de Gleiwitz (Silésie), avec des fleurs et des drapeaux pour recevoir les troupes françaises, lorsqu'une foule de jeunes Allemands ont arraché les fleurs des mains des Polonais, ont déchiré les drapeaux et malmené les Polonais.

Une grande manifestation allemande a eu lieu dans l'après-midi et dans la soirée. La foule, excitée, a attaqué avec des cannes et des pierres les officiers français, dont plusieurs ont été blessés.

Un général français blessé

Berlin, 7 février. — Au cours des manifestations qui ont eu lieu à la gare de Gleiwitz, le général Gratier, commandant les troupes françaises d'occupation, a reçu en plein visage une bouteille qui lui a fait une asse sérieuse blessure.

Au Conseil suprême économique

La crise du change. — Le tonnage pour le ravitaillement. — Les négociations économiques avec les coopératives russes.

Paris, 7 février. — Le Conseil suprême économique s'est réuni sous la présidence de M. Isaac. Parmi les questions soulevées devant le Conseil, figure celle de la situation des changes.

Le Conseil suprême économique a examiné la situation financière générale résultant de la crise du change et émis le vœu que les quatre ministres compétents de France, Grande-Bretagne, d'Italie et de Belgique se réunissent, à bref délai, pour envisager la possibilité de mesures d'ensemble destinées à remédier à cette crise.

Le Conseil a ensuite abordé la question du tonnage pour le ravitaillement. De plus, le Conseil a attiré l'attention de la Commission des réparations sur les priorités que les traités de paix reconnaissent aux besoins des régions dévastées. En ce qui concerne le ravitaillement en céréales, le Conseil a prolongé jusqu'au 31 août, l'existence du Comité consultatif du ravitaillement qui est chargé de faire des achats de céréales en commun pour le compte des Alliés.

Le Conseil a pris ensuite connaissance du rapport que son Comité permanent lui a présenté, au sujet des mesures prises pour l'application de la décision du Conseil suprême relative à la reprise des négociations économiques avec l'Union centrale des coopératives russes. Différents messages ont été échangés, ces derniers temps, entre le Comité de direction des coopératives de Moscou et les représentants des coopératives à Londres. Trois de ses représentants sont partis, à Moscou, pour y étudier les possibilités pratiques d'exportation. L'Union des coopératives se montre, de son côté, d'avis d'envoyer ses propres représentants pour pousser le plus activement possible les échanges de marchandises et de matières premières, entre la Russie et notre pays.

Le Conseil suprême économique a déclaré vouloir éviter tout contact politique avec la Russie des Soviets.

Enfin, il a été décidé de demander à la Société des Nations quand elle se proposerait d'aborder l'étude des questions économiques et d'examiner avec elle, si et quand elle sera en mesure de reprendre les attributions du Conseil suprême économique. Le Comité permanent du Conseil suprême économique est chargé de présenter au Conseil, à la prochaine séance, un rapport sur chaque question.

ON DIT QUE...

Les relations diplomatiques entre la France et le Vatican

Paris, 7 février. — Le « Matin » dit apprendre de Rome — et nous reproduisons sous toute réserve cette information, — que le Pape aurait déjà arrêté les grandes lignes de l'Encyclique destiné à consacrer la reprise des relations diplomatiques avec la France. Le document contiendrait une lettre collective à l'épiscopat français, conseillant aux catholiques de se rallier à la République.

Les abbés Thellier de Poncheville, appartenant à une vieille famille du Nord, et Desgranges, seraient pourvus d'un siège épiscopal. L'abbé Lemire serait assuré de posséder à Rome une influence prépondérante, dans les questions de politique religieuse en France.

Ecole des Sciences sociales et politiques de Lille

LE CINÉMA

Ses effets antisociaux. — Son utilisation possible

CONFERENCE DE M. RENÉ SALOMÉ

C'est le procès du mauvais cinéma qu'il fait hier, devant l'auditoire assidu et attentif des conférences de l'Ecole des Sciences Sociales et Politiques de Lille, M. René Salomé, rédacteur à la « Revue des Jeunes ».

Et c'était un procès facile à plaider comme à gagner.

Devenu une entreprise où le mercantilisme triomphe, le cinéma chercher uniquement à flatter les pires tendances de la foule, sans aucun souci d'art ni d'éducation. Il a, de ce fait, des conséquences sociales déplorables et d'autant plus nuisibles qu'il s'adresse à un public peu averti et qui garde, des vibrations rapides imposées à ses yeux éblouis par le déroulement mécanique des images lumineuses, une excitation malsaine et des impressions énervantes.

Le goût est perverti par le choix des sujets où les épisodes les plus grotesques du roman feuilleton tiennent la première place; par le choix des décors dont la vulgarité s'étale comme à plaisir.

Le jugement est faussé par le spectacle d'une vie tumultueuse sans aucun rapport avec la réalité.

Le sens moral est corrompu par la présentation trop souvent flatteuse ou excusée des actes criminels ou passionnels.

Le surmenage qu'il impose à la sensibilité provoque après des impatiences fébriles, une passivité décevante.

De tous ces points de vue, les conséquences antisociales du cinéma apparaissent comme indiscutables et la vogue qu'il obtient n'en est que plus malheureuse.

Ce tableau si sombre, fut brossé par le conférencier de main de maître, avec la précision d'un excellent observateur, la sûreté d'un psychologue avisé et la vigueur d'un moraliste qui cherche à pousser ses auditeurs aux résolutions énergiques.

Mais toute critique serait vaine, si à côté du mal on n'apportait pas le remède. Et c'est ce que fit M. Salomé, en montrant ensuite que, malgré ses défauts, le cinéma pouvait néanmoins avoir une utilisation heureuse dans l'instruction et l'éducation du public.

Il importe pour cela de le reformer, non seulement dans la conception des sujets, mais même dans sa technique, afin d'arriver à une éducation du sens artistique en même temps que du sens moral.

Il faut évidemment, pour y parvenir, que les entrepreneurs de cinéma aient d'autre but que celui de gagner le plus d'argent possible. C'est aux catholiques et à tous ceux qui ont le souci de la moralité publique, d'aider ceux qui voudraient se consacrer à cette œuvre utile. On fait des ligues et des comités pour lutter contre la tuberculose, on pourrait en faire pour lutter contre le mauvais cinéma.

M. le chanoine Dutoit, secrétaire général des Facultés Catholiques, qui présidait cette conférence, remercia, en termes flatteurs, M. Salomé de son instructive causerie.

LES GRÈVES

LA GREVE DES EMPLOYES DE BANQUE DE ROUBAIX

Une assemblée générale des grévistes s'est tenue samedi à 19 h., au Gymnase, rue du Grand-Chemin.

Au bureau, avaient pris place, le Conseil syndical du Syndicat des Employés : M. Louis Blain, de l'Union Syndicale des Employés ; Mlle Vion, du Syndicat professionnel féminin, de Lille.

M. Willot présidait la réunion. M. Cordonnier, du Syndicat des Employés ; M. Torck, secrétaire de l'Union Syndicale des Employés de Lille affiliée à la Confédération Française des Travailleurs chrétiens ; M. Delay, de la Chambre syndicale des Employés de Lille (C.G.T.), ont pris successivement la parole.

M. Salomon a exposé ensuite la situation de la grève.

L'ordre du jour suivant a été voté :

Les employés de banque de Roubaix-Tourcoing affirment leur volonté unanime de continuer la grève jusqu'à complète satisfaction. Ils remercient les délégués des syndicats présents. Ils comptent sur la solidarité de tous les employés de Roubaix-Tourcoing.

DERNIÈRE HEURE

L'HEURE DU CHATIMENT

La livraison des coupables

LES NEGOCIATIONS

Berlin, 7 février. — La « Tageblatt » annonce que le gouvernement délibère sur de nouvelles bases de négociations avec l'Entente, mais qu'aucune décision n'est à prévoir, avant l'audition des chefs de partis et la convocation de l'Assemblée nationale qui doit avoir lieu la semaine prochaine.

UNE INTERVIEW DU MINISTRE DE LA JUSTICE

Londres, 7 février. — Le correspondant du « Daily Express », à Berlin, a interviewé le ministre de la Justice, qui lui a déclaré que le gouvernement allemand se montrera intransigeant au sujet de la livraison des coupables. Aucun Allemand ne sera livré. Nous sommes disposés à faire comparaître les coupables devant les tribunaux allemands, où des sièges seront réservés aux Alliés.

L'INSTITUTION D'UN JURY?

Berlin, 7 février. — La « Gazette de Francfort » prétend que les Alliés, à l'exclusion des Français, auraient l'intention de prier l'Allemagne d'instituer un jury devant lequel devraient comparaître les accusés. L'Amérique aurait abandonné l'idée de la livraison des coupables, les Japonais et les Italiens suivraient la même voie et les Anglais seraient devenus beaucoup plus calmes.

LA RESISTANCE ALLEMANDE

Mayence, 7 février. — On mande de Trèves au « Journal de Mayence », que le président du Conseil saxon, parlant de la livraison des coupables, a dit : « Dans le cas où le blocus serait rétabli contre nous, notre décision devrait cependant être maintenue, nous ne pouvons pas livrer les coupables ».

LE « PACIFISTE » GRAND-DUC de HESSE

Darmstadt, 7 février. — Tous les partis s'élèvent contre la demande de livraison du grand-duc de Hesse, considéré comme un pacifiste.

LA LISTE DES COUPABLES RÉCLAMÉS A L'ALLEMAGNE

Paris, 7 février. — On a distribué ce soir la liste des personnes désignées par les Puissances Alliées pour être livrées par l'Allemagne, en exécution des articles 228 et 230 du traité de Versailles et du protocole du 28 juin 1919. Cette liste forme un volume de 194 pages et se divise en sept parties :

1° Liste des personnes réclamées par l'Empire Britannique, qui comprend 200 demandes, dont quelques-unes comportent plusieurs personnes qui ne sont pas désignées par leurs noms;

2° La liste des personnes réclamées par la France, qui comprend 334 demandes;

3° La liste des personnes réclamées par l'Italie, qui comprend 29 noms;

4° Liste des personnes réclamées par la Belgique, qui comprend 334 personnes, dont 265 nominatives;

5° La liste des personnes réclamées par la Pologne, qui comprend 53 noms;

6° La liste des personnes réclamées par la Roumanie, avec 41 noms;

7° La liste des personnes réclamées par la Yougo-Slavie, qui comprend 4 noms.

M. Poincaré est parti pour la Champagne, où il va décorer Châlons et Epernay

Paris, 7 février. — Le Président de la République, accompagné par le général Pénelon, secrétaire général militaire de la Présidence, et du colonel Nodet, de la maison militaire, a quitté Paris, ce soir, à 21 h. 30, pour se rendre en Champagne, où il doit notamment remettre, demain, la Croix de guerre aux villes de Chalons et d'Epernay.

LA PAIX

Les pourparlers entre la Pologne et la Russie

Paris, 7 février. — On croit savoir qu'avant de répondre aux propositoins de paix qu'il a reçues de la Russie soviétique, le gouvernement polonais consultera le Conseil suprême des Alliés.

La Pologne serait prête à suivre une politique concertée avec les Alliés, si les Alliés laissent à la Pologne le soin de décider elle-même. On ne sait pas encore quel est le parti que prendra le gouvernement polonais. Il éprouve le désir, en tous cas, que sa politique ne puisse jamais être considérée comme portant atteinte à la solidarité qui l'unit aux principales puissances alliées et associées.

Le traité russo-esthonien ratifié par le Conseil central exécutif de Russie

Reval, 4 février (retardée). — Le ministre des affaires étrangères d'Esthonie a reçu de Moscou un radiotélégramme de M. Titcherine, annonçant que le traité de paix russo-esthonien avait été ratifié le même jour par le Conseil central exécutif de Russie.

A la Société des Nations

La seconde session à Londres. — Les questions à l'ordre du jour

Paris, 7 février. — En exécution de la décision prise par le Conseil de la Société des Nations, dans sa première séance, M. Léon Bourgeois a convoqué le Conseil, à Londres, pour mercredi, 11 février. Cette seconde session durera trois jours et sera tenue au Palais Saint-James.

On prévoit que la plupart des séances seront publiques. Parmi les questions à l'ordre du jour, il faut mentionner celle du devoir qui incombe à la Société, conformément au traité de paix, en ce qui concerne la position administrative du bassin de la Sarre et de l'Etat libre de Dantzig.

Le Conseil doit s'occuper également d'autres questions importantes, telles que le transit international, l'hygiène publique, la création d'une Cour internationale de justice, ainsi que de la demande d'accession de la Suisse.

LES GRÈVES

LA MENACE DES CHEMINOTS

Un appel à la population

Paris, 7 février. — La Fédération des cheminots adresse à la population l'appel suivant :

Les cheminots ont obtenu satisfaction sur le salaire de début, qui est porté à 3.800 francs. Ils ont maintenant, en plus de 3.800 francs, 1.200 francs, comme indemnité de résidence pour Paris et une augmentation variant de 20 à 80 0/0 pour l'ensemble du territoire. Il y a diminution incontestable de salaires, pour des centaines de milliers de cheminots. Le gouvernement le reconnaît; il l'a déclaré à une délégation de la Commission exécutive, dans la soirée du 6 février. Le ministre des Travaux publics a même déclaré qu'il entendait qu'aucun cheminot ne devait toucher moins, par l'application de la nouvelle échelle de traitement, qu'auparavant.

Donc, pas d'équivoque. La Fédération demande le maintien des 720 francs, en attendant que, après la mise en application de l'échelle des traitements et du statut du personnel, la Commission paritaire puisse envisager la diminution par étapes, si la situation économique du pays entraînait une diminution dans le coût de la vie. L'organisation reste sur le même point, elle attend une réponse pour le 10 février : toutefois, la Fédération déclare d'avance que si elle est acculée à un mouvement d'ailleurs purement corporatif, toute la responsabilité en incombera au gouvernement, qui n'a pas besoin de budget supplémentaire, mais seulement du maintien du crédit inscrit au budget.

UNE GREVE DES EMPLOYES DE TRAMWAYS, A LILLE

Les employés de tramways ont tenu samedi soir une réunion à la Bourse du Travail et en fin de séance, à minuit, le personnel ouvriers et employés, de la Compagnie des Tramways de Lille et de sa banlieue, a voté la grève immédiate par un millier de voix.

Les grévistes revendiquent l'élévation du prix de la journée à 14 fr. 25.

LES DOCKERS DE CALAIS VOTENT LA GREVE

Les dockers calaisiens ont voté la grève générale immédiate.

Mort d'un amiral

Toulon, 7 février. — Le contre-amiral Louis Allemand, qui, en dernier lieu, avait servi comme second dans l'armée navale, à Corfou, vient de mourir à l'âge de 56 ans.

UN BAC CHAVIRE AU MAROC

Une trentaine de noyés

Casablanca, 7 février. — On mande de Kénitra que le bac reliant les deux rives de l'oued Fédou, a chaviré sous l'action du courant, pendant qu'il effectuait la traversée avec 60 personnes à bord. Le nombre des noyés de ce bac atteint la trentaine. Quatre corps ont été retrouvés.

Mort du musicien belge Gevaert

Montevideo, 7 février. — On annonce la mort du musicien belge Gevaert.

UN BELGE CONDAMNE A MORT POUR INTELLIGENCES AVEC L'ENNEMI

Bruxelles, 7 février. — La Cour militaire a condamné à la peine de mort le nommé Dumenceau, accusé d'avoir livré aux Allemands un service d'espionnage anglais.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

LE GALA DU CASINO-PALACE. — C'est devant une belle salle que s'est déroulée, hier soir, la séance de boxe organisée au Casino-Palace.

Premier combat. — Rounds de 2 minutes: Vanhoeland (62 kil.), et Vancraynest, de Tourcoing, font match nul. Les deux jeunes adversaires font preuve de plus de combativité que de science.

2e combat. — 6 rounds de 2 minutes: Defrancq (57 kil), bat Janssens (55 kil.), aux points. Janssens est plus scientifique, mais Defrancq beaucoup plus efficace.

3e combats. — 10 rounds de 2 minutes: Lannoy (69 kil.), bat Masse (69 kil.), de Houscron, par knock-out, au 1er round, par un crochet du gauche.

4e combat. — 10 rounds de 2 minutes: Vandergruyssen (68 kil.), bat Lonte (68 kil.), de Gand, par abandon au 6e round. Lonte, très courageux, mais handicapé par une récente blessure à l'oreille, est contraint d'abandonner.

Tous ces combats furent arbitrés par M. Jean Desruelles.

5e combat. — 15 rounds de 2 minutes: Vanhoeleghe (67 kil.), champion du Nord, bat Ballie (66 kil.), de Gand, par abandon au 13e round.

Au 3e round, l'arbitre, M. Renard, disqualifie les deux boxeurs « qui font trop de chiqué », M. Desruelles, tout en approuvant la décision de M. Renard, consent à arbitrer le match.

Le combat continue, très applaudi. Ballie va à terre deux fois au 11e round, et une fois au 12e. Ébranlé dominé, il abandonne au 13e.